

Aujourd'hui en France

leparisien.fr

MAGAZINE



ÉCONOMIE
QUI SONT
LES CLASSES
MOYENNES?

Bataille de femmes pour l'héritage de **Gérard de Villiers**

Main basse sur SAS

L'écrivain, décédé en octobre 2013, lors d'une séance photo en 2005.

GRACE DE MONACO:
LE FILM QUI DÉRANGE

Nicole Kidman dans le rôle de la princesse.



VENDEDI 2 MAI 2014 | SUPPLÉMENT À AUJOURD'HUI EN FRANCE N°4554 | NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT | DISPONIBLE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE | COMMISSION PARITAIRE N° 0206080333

SAS



Gérard de Villiers a écrit 200 épisodes des aventures de l'espion SAS. Il est mort le 31 octobre 2013, à 83 ans.

EMBROUILLES À PANAME

L'auteur des romans à succès SAS, **Gérard de Villiers, a-t-il été spolié** un mois avant sa mort ? Une enquête est en cours, à Paris.

PAR PIERRE-ANTOINE SOUCHARD ET SANDRINE BRICLOT
PHOTOS KHANH RENAUD

Ce scénario-là est très éloigné des milieux dans lesquels a évolué, quarante-huit ans durant, SAS, Son Altesse Sérénissime le prince Malko Linge, l'agent secret créé par Gérard de Villiers. Pas d'espionne venue du froid ni de terroristes sortis des sables de Libye. Plutôt une intrigue à la Simenon, menée par les policiers de la Brigade de répression de la délinquance astucieuse (BRDA), à Paris. Leur enquête fait suite à deux plaintes contre X pour vols, abus de faiblesse, violation de domicile et falsification de chèques déposées par la dernière épouse de l'auteur à succès, Christine de Villiers (lire entretien page 51).

Il modifie son testament à l'hôpital

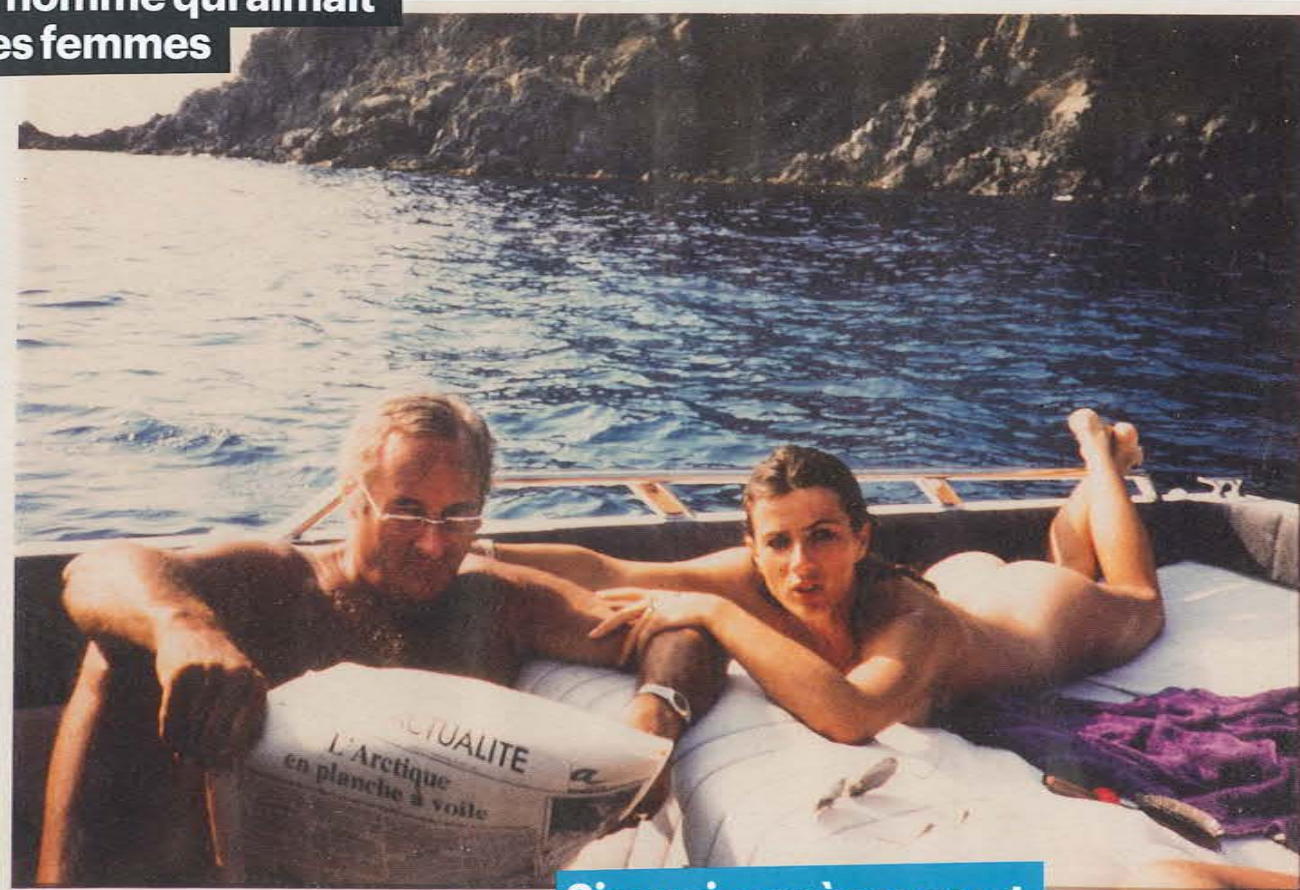
« Les décisions qui ont été prises par Gérard de Villiers dans les jours précédant son décès paraissent incohérentes, eu égard à son état de santé et à la faiblesse particulière dans laquelle il se trouvait », peut-on lire dans l'une des plaintes. « Christine de Villiers veut s'assurer que des personnes de l'entourage de son époux n'ont pas profité de la fragilité de celui-ci lors de ses derniers... »

PHOTO © PATRICK KOVARIK/AFP



Christine, l'épouse de Gérard de Villiers, ici le 9 avril à son domicile des Yvelines, souhaite s'assurer que personne n'a profité de la faiblesse de son défunt mari.

L'homme qui aimait les femmes



Six mois après sa mort, sa succession prend des allures de guerre

Gérard de Villiers et sa femme Christine, ici sur leur bateau en 1999, au large de Saint-Tropez, où ils possédaient une villa.

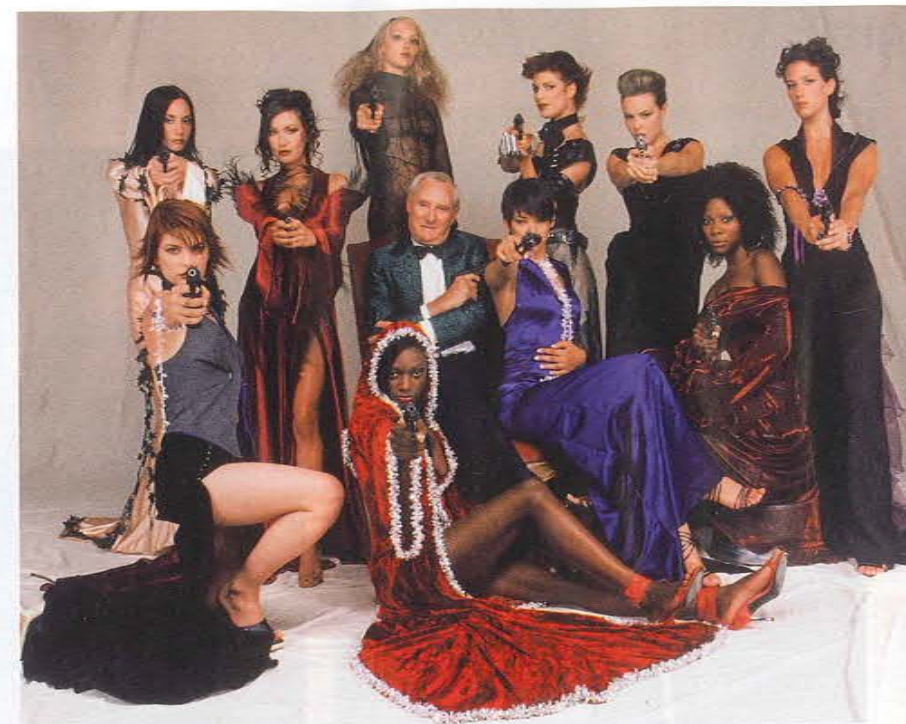
...jours», explique M^e Frédéric Landon, l'un des deux avocats de Christine de Villiers. Ils se sont rencontrés le 6 février 1986, lorsque Christine, alors journaliste au magazine *L'Express*, interviewe l'écrivain. Ils s'installent ensemble l'année suivante, avant de se marier, quatre ans plus tard, sous le régime de la communauté des biens réduite aux acquêts (sous lequel seuls les biens acquis par les époux pendant le mariage et les revenus sont communs). Christine, fille d'un général de l'armée de l'air, devient la quatrième épouse de Gérard de Villiers; lui, son troisième mari. Elle quitte la presse pour travailler à ses côtés. « Il était très caractériel et difficile à vivre, confie-t-elle. Quand on a un mari qui court derrière tout ce qui bouge, c'est plus facile de vivre chacun chez soi. Mais il n'a jamais voulu divorcer, même lorsque je le lui ai demandé en 2004. »

Un troisième testament

Menant une vie conjugale atypique, mais acceptée par chacun, les deux époux ne vivaient plus sous le même toit depuis 2003. Restée proche de son mari, Christine de Villiers se demande ce qui s'est vraiment passé, le 28 septembre 2013, quand, un mois avant sa mort, il a rédigé depuis son lit d'hôpital ses dernières volontés. Cinq paragraphes d'une écriture fébrile, une

signature maladroite. Il nomme alors son propre avocat, M^e Eric Morain, exécuteur testamentaire, confie le droit moral de son œuvre littéraire à sa fille Marion, née de son deuxième mariage – elle seule peut décider de poursuivre la série des SAS avec un nouvel auteur – et mandate un commissaire-priseur parisien, Pierre Cornette de Saint-Cyr, pour organiser une vente aux enchères autour de SAS. C'est le troisième testament du roi du roman d'espionnage français, et il modifie le précédent, daté de 2000, qui donnait à son épouse le droit moral attaché à son œuvre. « Nous ne connaissons pas les conditions dans lesquelles le testament a été reçu par les notaires, prévient M^e Jean-Philippe Hugot, l'un des deux avocats de la veuve. Ce que nous savons, c'est que Gérard de Villiers n'a pas pu se déplacer à l'étude. »

Le 31 octobre 2013, l'écrivain décède des suites de son cancer du pancréas à la clinique Bizet, dans le très chic 16^e arrondissement de Paris. Il avait 83 ans. Non seulement la vente autour de SAS n'a pas eu lieu, bloquée à la demande des deux avocats de Christine de



(à gauche) En 1989, Christine de Villiers pose à la manière des héroïnes SAS pour son époux, qui gardait cette photo sur son bureau. (ci-dessus) Gérard de Villiers et les mannequins des couvertures de ses livres en 2005.

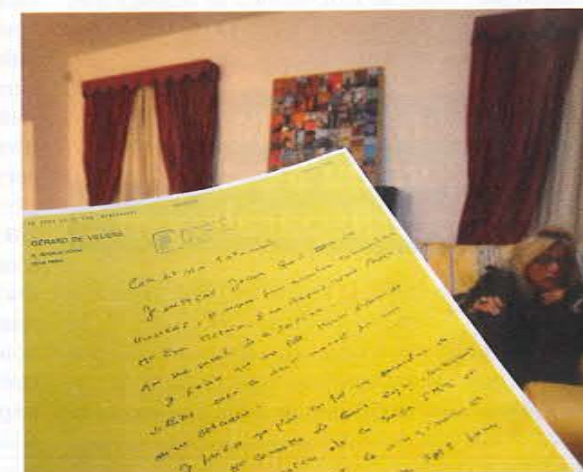
Villiers, mais le parquet de Paris a aussi ouvert une enquête préliminaire après les plaintes de sa veuve et plusieurs protagonistes du dossier ont été entendus ces dernières semaines par les policiers. S'apprêtant à contester le testament devant les tribunaux, Christine de Villiers accuse l'entourage de son mari d'avoir fait main basse sur des objets à la valeur tant marchande que sentimentale. Comme les bijoux qu'il a tenu à porter jusqu'à la fin de sa vie: sa chevalière, son alliance gravée et sa montre – une Audemars Piguet en or brossé, qu'elle lui avait offerte pour ses 60 ans, un modèle qui n'est plus commercialisé. Selon Olga Vecchione, première femme du romancier et mère de leur fils, Michel, la chevalière a été donnée à l'un des petits-fils de Gérard. Six mois après sa mort, la succession du père de SAS prend des allures de guerre. Ses comptes bancaires

sont vides, ou presque. L'avance de 80 000 dollars (58 000 euros) versée en juin par l'éditeur américain Random House a été dilapidée. Des sociétés de gestion immobilière se sont également rappelées au bon souvenir de ses héritiers pour des loyers impayés – l'écrivain s'était porté caution pour celle que la presse people a présentée comme sa dernière compagne, Sylvie Elias Marshall. Contactée, cette dernière a refusé d'évoquer l'affaire en cours...

Des disparitions étranges

Que s'est-il passé durant l'hospitalisation de Gérard de Villiers? Une chose est certaine: l'écrivain n'a jamais remis les pieds dans l'appartement qu'il louait avenue Foch, à Paris. L'enquête devra déterminer si, comme l'affirme son épouse, des objets de valeur y ont été volés, dont une statue de l'artiste ●●●

Un testament contesté



Dans ses dernières volontés, rédigées sur son lit d'hôpital un mois avant sa mort, Gérard de Villiers fait de M^e Eric Morain (à g.) son exécuteur testamentaire.

PHOTOS © THIERRY VASSEUR/BUREAU 233, JACQUES GRAFF/DIVERGENCES, PHILIPPE ARNASSAN/PHOTOPRINCE MATIN, DR

Tapis rouge et série noire

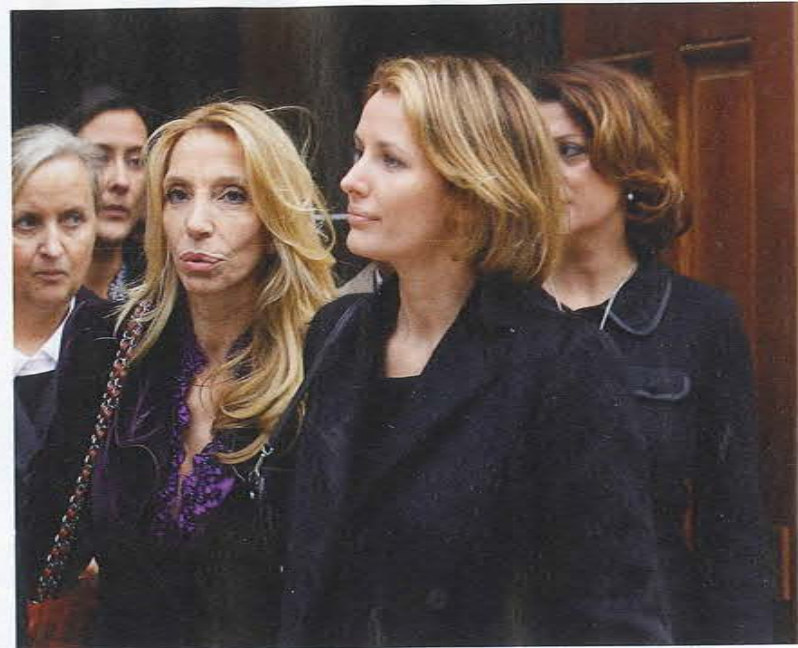


Gérard de Villiers, ici à Saint-Tropez en 2012 avec Sylvie Elias Marshall, présentée par la presse people comme sa dernière compagne.

●●● contemporain Philippe Hiquily: une femme nue avec une kalachnikov entre les cuisses, estimée à 200 000 euros au moins. Une œuvre difficile à cacher dans un sac à main: elle mesure 1,80 mètre. « Ce que l'on sait, c'est que plusieurs statues, dont celle de Hiquily, étaient dans l'appartement début septembre », martèle M^e Hugot, l'un des deux défenseurs de Christine de Villiers. Les serrures de l'appartement ont été changées à la fin du mois de septembre, sans qu'elle en soit avertie. La facture d'un serrurier, d'un montant de 620,60 euros, a été adressée à Gérard de Villiers début octobre. « Pourquoi a-t-on changé les serrures? Il n'y a aucune justification! » tempête M^e Hugot. M^e Eric Morain se refuse à tout commentaire: « Ma position d'exécuteur testamentaire m'oblige à une neutralité absolue. »

Les serrures de son appartement sont changées alors qu'il est à l'hôpital, des objets disparaissent...

Sur l'inventaire dressé le 11 octobre par le commissaire-priseur Cornette de Saint-Cyr en vue de la vente aux enchères voulue par Gérard de Villiers, figurent, outre la documentation se rapportant aux 200 épisodes des aventures de SAS, une copie du *Jardin des délices*, le triptyque du peintre néerlandais Jérôme Bosch réalisée à la demande de l'écrivain



A l'enterrement de Gérard de Villiers, le 7 novembre 2013 à Paris, Marion, la fille de l'écrivain (à dr.) et Sylvie Elias Marshall (à g.). Christine, son épouse, n'a pas souhaité être présente.

par le premier copiste du musée du Prado, à Madrid, des meubles, des armes accrochées aux murs de son bureau, des livres érotiques, un piano droit. Aucune trace en revanche de la statue de Hiquily, du vin ou des bijoux. Christine de Villiers, qui partage son temps entre Saint-Tropez et la région parisienne, assure que, entre fin septembre et début octobre, un certain nombre d'objets et de bibelots ont disparu: montres de luxe, boutons de manchette, statuettes... A l'entendre, même les cravates de son mari - près de 200, toutes de la maison Hermès - ont été emportées. La cave à vin a été vidée. Selon un témoin, les quelque 2 500 bouteilles ont été démenagées en plusieurs heures. Ces grands crus, envoyés à Gérard de Villiers par des exploitants, ravis d'être cités dans les aventures de SAS, lui avaient valu un redressement fiscal en 2005. Il avait alors dû vendre aux enchères, en 2006, son précédent appartement, également situé avenue Foch. Le 29 novembre, un mois après la mort de son mari, Christine fait dresser par huissier un état de l'appartement vidé.

Sa mort annoncée sur Twitter

Madame de Villiers ne décolère pas. « Elle estime avoir été tenue à distance lors de l'hospitalisation de son mari », relève son avocat, M^e Hugot. Les époux correspondaient néanmoins par mail, le romancier ayant conservé son téléphone portable à la clinique. Elle a appris le décès de Gérard par sa propre fille, fâchée d'être informée par la presse de la mort de son beau-père. L'annonce officielle a été faite le 1^{er} novembre, un

Le mystère de l'avenue Foch



L'inventaire dressé en octobre 2013 pour préparer la vente aux enchères voulue par l'écrivain mentionne la copie du *Jardin des délices*, de Jérôme Bosch (en haut). En revanche, les 2 500 grands crus de la cave et la statue de l'artiste Philippe Hiquily n'y figurent pas...

peu avant 11 heures, par M^e Morain sur le réseau social Twitter: « SAS le prince Malko Linge est orphelin: l'écrivain Gérard de Villiers est décédé hier à Paris à 83 ans des suites d'une longue maladie. »

« Mon mari ne connaissait ni Facebook ni Twitter. Je n'imagine pas qu'il ait pu demander que les gens soient informés par un simple tweet », peste-t-elle. A l'enterrement, le 7 novembre à l'église de Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris, se sont côtoyés politiques, anciens ministres, grands flics, magistrats, anciennes épouses, ex-maitresses... Christine de Villiers n'y était pas, refusant de cautionner une cérémonie à laquelle elle n'avait pas été associée.

La succession est au point mort. Ce qui inquiète Olga Vecchione, la première épouse de l'écrivain. Elle craint que son fils Michel, sans revenus, ne se fasse expulser de l'appartement dont son père payait le loyer. ●



M^e Landon et M^e Hugot, les avocats de Christine de Villiers.



“ Mon mari avait confiance en moi. On a voulu m'évincer ”

Christine de Villiers a porté plainte pour vols et abus de faiblesse. Elle nous a reçus chez elle, dans les Yvelines.

Comment avez-vous appris le décès de votre mari?

Par un message de ma fille Géraldine (née d'une première union, NDLR), qui me reprochait de ne pas l'avoir avertie de la mort de son beau-père. Elle avait entendu la nouvelle par les médias, informés par un tweet de M^e Eric Morain, l'avocat de mon époux. Gérard était mort la veille. Personne ne m'avait appelée, alors que Gérard et moi communiquions presque tous les jours par téléphone ou par mail!

Votre mari avait-il décidé de signifier son décès par un tweet?

C'est impossible! Gérard ne savait même pas ce qu'était Twitter. Et il a toujours espéré guérir de ce cancer du pancréas, même si nous savions tous que la maladie était incurable. Il est mort dans des conditions affreuses, seul, au service cardiologie alors qu'il aurait dû être transféré aux soins palliatifs.

Un mois avant, il a écrit un nouveau testament. Etes-vous spoliée?

Gérard a toujours tout fait pour me protéger. Je reste responsable de la société éditrice des SAS et des droits moraux sur son œuvre déjà existante. Par exemple, début juin, nous republions le premier titre de la collection, en édition limitée, *SAS à Istanbul*, écrit en 1965, avec la couverture d'origine. Mais je veux savoir où sont tous les objets qui ont disparu et auxquels je tiens, comme

le piano de ma fille qui n'a qu'une valeur sentimentale. Personne n'a le droit de se les approprier.

Vous avez porté plainte pour vols et abus de faiblesse...

Je n'imaginai pas que les choses se passeraient ainsi, même si j'avais été mise en garde par des amis de Gérard. Je voyais bien que des objets, des photos disparaissaient de la maison de Saint-Tropez ou de son appartement de l'avenue Foch. Mais tout a été pris: des statues, un triptyque peint pour lui à Venise, sa collection de montres de luxe, de cendriers, l'argenterie, ses cravates Hermès... Même les bulletins scolaires de ma fille, comme s'ils étaient commercialisables! Et je continue de demander où sont passés sa montre, sa cheville, son alliance gravée - des bijoux qu'il ne quittait jamais, même à l'hôpital -, et son téléphone portable qui prouve nos échanges.

Soupçonnez-vous son entourage?

Je pense surtout qu'on a voulu m'effacer. J'étais la personne de confiance de Gérard depuis 1986. On ne vivait plus ensemble, mais je dirigeais la société d'édition depuis 1998. On évoque souvent ces hommes qui profitent de femmes riches et âgées, mais on parle peu de ces femmes qui font pareil avec des hommes n'ayant plus la force de se défendre. C'était le cas de Gérard.